

PROTECTION SOCIALE

Il y a plus de vingt ans, notre Cabinet s'est construit sur le conseil et la mise en place des Assurances de Personnes (Protection Sociale). Depuis, nous avons développé et diversifié notre activité pour répondre aux attentes de nos Clients en matière de **Conseil Retraite**.

Nous vous accompagnons par notre expertise et nos outils dédiés à la réalisation de votre **Bilan de Retraite** complet. Nous vous conseillerons de manière globale sur la constitution, l'optimisation et la liquidation de **vos droits**.

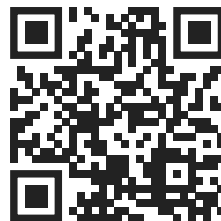
Notre expérience, construite sur l'hétérogénéité des dossiers traités depuis l'existence de notre Cabinet, nous permet d'intégrer toute la **diversité des carrières de nos Clients**, et les différentes règles de droits selon les métiers. Plus encore, nous construisons **votre Bilan** en fonction de **vos attentes** et de **vos objectifs** de vie futurs.

■ Nos calculs et préconisations

- Évolution des retraites selon les âges de départ
- Rachat de trimestres
- Cumul Emploi-Retraite
- Retraite progressive
- Adhésion volontaire à la Caisse des Français à l'étranger

■ Nos solutions complémentaires

- Provisionnement des Indemnités de fin de carrière
- Plan d'Épargne Retraite Individuel (PER-IN)
- Plan d'Épargne Retraite Obligatoire (PER-OB)
- Plan d'Épargne Entreprise (PEE)
- Plan d'Épargne Retraite Collectif (PER-COL)



www.ecterra.com

CABINET EC&TERRA

930 Avenue d'Arménie
Centre Commercial de La Plaine
13120 GARDANNE

04 42 61 04 06 contact@ecterra.com

SARL au capital de 10 000 €
RCS Aix-en-Provence
SIRET : 804 347 342 00029
NAF/APE : 70 22 Z
Numéro de TVA : FR04804347342
Intermédiaire en Assurance de Catégorie B selon Article L521-2 du Code des Assurances ORIAS n° 14005966
Membre de la Chambre nationale des conseils experts financiers CNECF n° 23/9049



VOTRE RETRAITE

« La retraite est le port où il faut se réfugier après les orages de la vie. »

- VOLTAIRE -



Vous êtes un ENTREPRENEUR

Votre fin de carrière est souvent le moment de la transmission de l'Entreprise. Il vous faut anticiper :

- Le moment où vous prendrez votre retraite, et le moment où vous céderez ou transmettez votre Entreprise, ne coïncident pas toujours.
- Votre revenu à la retraite conditionnera l'opération de transmission et de cession de votre Entreprise.

Vous êtes un PARTICULIER

Vous vous interrogez sur les possibilités qui s'offrent à vous pour la retraite, et d'autant plus depuis la réforme des retraites de 2023.

- Carrière complexe (différents statuts) ?
- Carrière à l'étranger ?
- Périodes lacunaires ?
- Changement d'activité ?

Vous êtes un EMPLOYEUR

Plus que jamais, dans le cadre du droit à l'information, **vous avez la possibilité d'aider vos Salariés au moment du départ à la retraite**, à fin que la date soit choisie en fonction des intérêts de l'Entreprise.

Vous souhaitez :

- Permettre à un Salarié de partir plus tôt à la retraite ?
- Retenir un Salarié important qui veut mettre fin à sa carrière ?
- Informer un Salarié sur ses droits ?
- Optimiser la gestion de votre masse salariale tout en conservant les atouts de vos Collaborateurs ?

OBJECTIFS CLIENT

Optimisation de votre Retraite

ANALYSE ET STRATÉGIE

Pour les ENTREPRENEURS

Faites réaliser votre **Bilan de Retraite** par nos spécialistes. À partir de cette étude, nous vous aiderons à choisir les **meilleures options** qui s'offrent à vous, en regard de la date de votre départ et des possibilités offertes par la législation.

Pour les PARTICULIERS

Le **Bilan de Retraite** vous permettra de calculer **vos droits** en intégrant tous les éléments de votre carrière. Nous vous aiderons à établir les scénarios futurs, la date de votre départ à la retraite et les **revenus prévus**. À la suite de cette étude, vous pourrez nous solliciter pour acter la **Liquidation de votre Retraite**, afin de pouvoir **profiter de votre nouvelle Vie en toute sérénité**, fort de vos droits acquis.

Pour les EMPLOYEURS

Une **Étude d'optimisation de Retraite**, soit l'étude des différents scénarios possibles, vous permettra d'accompagner et de trouver avec vos Salariés, la solution la plus intéressante pour les deux parties.

Cumul emploi-retraite, retraite progressive, départ anticipé pour carrière longue, il existe de nombreux dispositifs permettant de trouver par une négociation la meilleure solution.

Cela dans l'objectif de vous positionner en tant qu'**accompagnateur de vos Collaborateurs** tout en optimisant le coût salarial assumé par votre Entreprise.



 NOTRE MÉTHODE DE TRAVAIL



1. AUDIT DE RETRAITE

Recensement de la carrière du Client et analyse des différents points d'attention.



2. ENTRETIEN AVEC RENDU D'ÉTUDE

Présentation de nos solutions et de nos préconisations, sélection avec le Client des conseils retenus parmi les diverses possibilités offertes.



3. MISE EN PLACE DES SOLUTIONS

Selon les conseils choisis par le Client, nous procédons à leur mise en place, et nous nous chargeons d'être l'intermédiaire avec les acteurs concernés pour notre Client.

- Liquidation de votre Retraite
- Mise en place de l'Épargne Retraite au sein de votre Entreprise
- Mise en place de la retraite Progressive pour vos Salariés éligibles